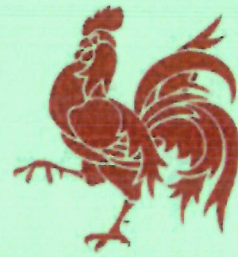


VILLE DE  
CHIÈVRES



Wallonie

Commune de 7950 CHIEVRES

## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est **Mr VAN DIJEN Frans**, domicilié à 7950 CHIEVRES (Huissignies), Rue de la Corne, 15.

Le terrain concerné est situé à **7950 CHIEVRES (Huissignies), rue de la Corne, 15**, et est cadastré 5<sup>ème</sup> division section A n°278T.

La demande concerne la **construction d'un abri de jardin/poulailler**

Le projet est soumis à annonce de projet suivant l'article D.VIII.6 du CoDT car il s'écarte des prescriptions urbanistiques du lotissement n°F0316/51014/LCP3/2007.2 du 25/03/2008 (lot n°1) pour les motifs suivants :

#### VIII : ZONE DE COURS ET JARDINS

- A. Dans cette zone, une seule construction d'une superficie de 15m<sup>2</sup> est permise par parcelle**  
→ Il s'agit de la seconde construction dans cette zone

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 8h00 à 16h00 **SUR RENDEZ-VOUS** à l'adresse suivante : rue du Grand Vivier n°2 à 7950 CHIEVRES. Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme, téléphone : 068/656 829, mail : d.soris@chievres.be, dont le bureau se trouve à 7950 CHIEVRES, rue du Grand Vivier n°2.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **12/04/2021 au 27/04/2021** au collège communal par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue du Grand vivier n°2 à 7950 CHIEVRES.

Par le Collège, le 02/04/2021

La Directrice Générale,

Mme M-L VANWIELENDAELE



Le Bourgmestre,

M. C. DEMAREZ

